

Décision

Générale

colonial

Décision n° 26-320-1923 permissions.

n° 26-320-1923

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 juillet 1923

Numéro JO

n° 320 du 31/07/1923

Date du numéro

31 juillet 1923

TEXTE INTÉGRAL

une permission d'absence de 14 jours est accordée à M, Thillard juge-président du tribunal de 1re instance.